

FIGARO-CI ... FIGARO-LÀ

Les avocats de Blaise Compaoré dénoncent un « simulacre » de procès

Alors qu'Emmanuel Macron avait promis, lors de sa visite au Burkina Faso de déclassifier les archives « secret-défense » du dossier Sankara, assassiné en 1987, le procès de Blaise Compaoré (*photo*) s'ouvre ce lundi à Ouagadougou. Ce dernier, renversé en 2014 et accusé du meurtre de Thomas Sankara, n'ira pas à l'audience. Il restera en Côte d'Ivoire, où il vit en exil. Ses avocats français, Pierre-Olivier Sur et François-Henri Briard, qui ont aussi obtenu la non-extradition de France de son frère François Compaoré, dénoncent un « *simulacre* » de procès devant un tribunal militaire qui siègera dans une salle des fêtes et ne respectera pas les droits de la défense.



STEPHANIE LECOCQ/EPA/MAXPPP

Source :

Le Figaro, samedi 9 octobre 2021
page 37

FTMIS
A V O C A T S